

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 1 558 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

<b>ANALYSE DES EQUILIBRES FINANCIERS FONDAMENTAUX</b>					
En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate	<b>OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT</b>	Ratios de structure	Moyenne de la strate
1 054	677	871	<b>TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A</b>	<u>en % des produits CAF</u>	
1 054	677	843	PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF		
471	303	335	dont : Impôts Locaux	44,70	39,77
14	9	82	Fiscalité reversée par les groupements à fiscalité propre	-	-
200	129	65	Autres impôts et taxes	19,01	7,68
257	165	150	Dotation globale de fonctionnement	24,33	17,80
31	20	79	Autres dotations et participations	2,92	9,35
0	0	3	dont : FCTVA	0,00	0,36
74	48	68	Produits des services et du domaine	7,02	8,10
851	546	707	<b>TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B</b>	<u>en % des charges CAF</u>	
851	546	668	CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF		
484	310	301	dont : Charges de personnel	56,84	45,13
248	159	224	Achats et charges externes	29,17	33,58
26	17	13	Charges financières	3,08	1,88
15	9	44	Contingents	1,71	6,62
19	12	25	Subventions versées	2,18	3,73
203	131	164	<b>RESULTAT COMPTABLE = A - B = R</b>		
<b>OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>					
249	160	430	<b>TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C</b>	<u>en % des ressources</u>	
0	0	79	dont : Emprunts bancaires et dettes assimilées	0,00	18,39
58	37	97	Subventions reçues	23,18	22,51
78	50	16	Taxe d'aménagement	31,07	3,72
24	15	38	FCTVA	9,53	8,94
0	0	0	Retour de biens affectés, concédés, ...	0,00	0,00
212	136	419	<b>TOTAL DES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT = D</b>	<u>en % des emplois</u>	
159	102	330	dont : Dépenses d'équipement	75,05	78,65
53	34	70	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	24,95	16,63
0	0	0	Charges à répartir	0,00	0,03
0	0	0	Immobilisations affectées, concédées, ...	0,00	0,00
-37	-24	-11	<b>Besoin ou capacité de financement résiduel de la section d'investissement = D - C</b>		
0	0	0	+ Solde des opérations pour le compte de tiers		
-37	-24	-11	<b>= Besoin ou capacité de financement de la section d'investissement = E</b>		

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 1 558 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

241	155	176	<b>Résultat d'ensemble = R - E</b>		
			<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<u>en % des produits CAF</u>	
230	148	182	Excédent brut de fonctionnement	21,83	21,59
203	131	176	Capacité d'autofinancement = CAF	19,29	20,81
151	97	106	CAF nette du remboursement en capital des emprunts	14,28	12,55
			<b>ENDETTEMENT</b>	<u>en % des produits CAF</u>	
447	287	587	Encours total de la dette au 31 décembre N	42,43	69,66
523	335	573	Encours des dettes bancaires et assimilées	49,57	85,79
523	335	572	Encours des dettes bancaires net de l'aide du fonds de soutien pour la sortie des emprunts toxiques	49,57	67,88
79	51	82	Annuité de la dette	7,50	9,70
528	339	559	<b>FONDS DE ROULEMENT</b>		

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 1 558 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

**ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE****Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations**

Bases nettes imposées au profit de la commune			Taxe	Réductions de base accordées sur délibérations		
En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate		En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate
99	63	179	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	-	-	-
1 002	643	979	Taxe foncière sur les propriétés bâties	0	0	0
24	15	68	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0	0	0
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	-	-	-
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0	0	0

**Les taux et les produits de la fiscalité directe locale**

Produits des impôts locaux et compensations réformes fiscales			Taxe	Taux voté (%)	Taux moyen de la strate (%)
13	9	23	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	13,56	12,73
398	256	343	Taxe foncière sur les propriétés bâties (avant application du coefficient correcteur)	39,79	35,03
42	27	-56	Effet du coefficient correcteur : Communes sous-compensées (+) / Communes surcompensées (-)	-	-
440	282	287	Taxe foncière sur les propriétés bâties (après application du coefficient correcteur)	-	-
0	0	29	Allocation compensatrice de foncier bâti - réduction 50% valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	-	-
17	11	30	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	70,02	43,78
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	0,00	0,00
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,00
0	0	0	Allocation compensatrice de cotisation foncière des entreprises - réduction de 50% valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	-	-

**Les produits des impôts de répartition et la fraction de TVA**

Produits des impôts de répartition			Taxe		
0	0	0	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	-	-
0	0	0	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau	-	-
0	0	0	Taxe sur les surfaces commerciales	-	-
Fraction de TVA			Taxe		
0	0	0	Fraction de TVA (uniquement pour la Ville de Paris)	-	-